

Felicia DUMAS
Université « Al. I. Cuza » de Iasi (Roumanie)

Les gestes liturgiques des fidèles orthodoxes en période de pandémie, entre le discours prescriptif des autorités sanitaires, la foi et la piété

The Liturgical Gestures of the Orthodox Faithful in a Period of Pandemic, between the Prescriptive Discourse of the Health Authorities, Faith and Piety

Abstract: The present article proposes an analysis of the influence of the prescriptive discourse of the health authorities concerning the rules to be respected during the conduct of religious services, during the Covid-19 pandemic, as well as an analysis on the gestural practice of the Romanian Orthodox faithful highly experienced in the manifestation of their faith and piety. We will refer to the gestures performed by this category of liturgical actors during their participation in the Eucharistic Liturgy, on the basis of a corpus of anthropological observations recorded according to the method of participant observation (Maisonneuve 1988) in some Moldavian parishes, cathedrals and monasteries, around the city of Iasi. The discursive, semiotic and anthropological analysis will be underpinned by a theological reflection of a liturgical nature, which we will borrow from a few patristic authors and the greatest contemporary Orthodox theologians, French and Romanian.

Keywords: Orthodoxy, prescriptive discourse, Eucharistic Liturgy, liturgical gesture, pandemic, faith and piety.

0. Argument

Les recherches doctorales constituent, pour la plupart d'entre nous, une constante qui revient souvent dans l'actualité de nos réflexions. C'est

également notre cas, puisque nous n'avons jamais cessé d'observer et d'étudier les gestes liturgiques¹ exécutés par les fidèles orthodoxes (et par les ministres célébrants) pendant la Liturgie eucharistique, autant de « techniques de communications non verbales »² qui nous semblent constituer encore un sujet d'étude tout à fait passionnant. Dans la continuité de nos travaux portant donc sur ce type de gestualité rituelle, liturgique, chrétienne-orthodoxe, nous nous proposons d'étudier par la suite la manière dont les restrictions imposées par la pandémie actuelle et le discours prescriptif des autorités sanitaires concernant la « conduite conseillée et/ou obligatoire » des fidèles durant les offices liturgiques a pu influencer leurs manifestations gestuelles, discours qui a dû être harmonisé, corroboré et adapté à la foi et à la piété de chacun. Nous ferons référence aux gestes exécutés par cette catégorie d'actants liturgiques³ pendant leur participation à la Liturgie eucharistique, sur la base d'un corpus d'observations anthropologiques enregistrées selon la méthode de l'observation participante (Maisonneuve 1988, 16), dans quelques églises de paroisse, des cathédrales et des monastères de la région moldave, des alentours de la ville de Iasi. L'analyse discursive, sémiologique et anthropologique sera sous-tendue par une réflexion théologique de nature liturgique, que nous allons emprunter à quelques auteurs patristiques et aux plus grands théologiens orthodoxes contemporains, français et roumains, eux-mêmes profondément influencés dans leurs travaux par la pensée des Pères de l'Église.

¹ Que nous avons définis comme des gestes rituels manifestés dans les conditions particulières de temps, d'espace et de scénario symbolique de la Liturgie eucharistique orthodoxe (Dumas 2000, 76). À leur tour, les gestes rituels ont été définis comme des mouvements du corps (ou de certaines parties du corps) investis d'un sens conformément à un système codifié de pratiques, sous certaines conditions de temps et d'espace, pratiques ayant un sens vécu, une valeur symbolique, et un rapport avec le sacré (Maisonneuve 1988, 12).

² C'était l'intitulé de la thèse de doctorat soutenue en 1998, et rédigée sous la direction de la sémioticienne Maria Carpov; nous l'avons publiée deux ans plus tard avec le titre *Expression des gestes dans la Liturgie orthodoxe* (Dumas 2000).

³ Nous avons défini l'actant liturgique comme le participant à l'interaction de nature spéciale, rituelle et symbolique, représentée par la célébration de la Liturgie eucharistique (Dumas 2000, 26).

1. Les gestes liturgiques et le discours prescriptif de facture normative

La pandémie actuelle de Covid-19 « a surpris, désorienté et désorganisé la planète », a ébranlé les religions et a fait payer « un lourd tribut au christianisme », par

« la fermeture des églises, la réduction du nombre de participants aux offices et à la communion, la modification de la façon dont sont dispensés les sacrements et vénérés les objets sacrés. Ces changements, mettant en cause des pratiques traditionnelles plus que millénaires, ont suscité d'importants débats, touchant parfois des points essentiels de la foi » (Larchet 2021, 5).

Les restrictions imposées par les autorités sanitaires et politiques afin de réduire la diffusion du virus ont eu des conséquences importantes sur le déroulement de la pratique liturgique des fidèles orthodoxes de Roumanie, tout comme sur la vie religieuse des chrétiens et des croyants du monde entier. Après une période d'interdiction totale de participer aux offices qui se sont déroulés à huis clos, les fidèles ont pu rejoindre leurs églises progressivement, en prenant part aux célébrations liturgiques d'abord à l'extérieur de celles-ci, et ensuite à l'intérieur, à condition de respecter les mesures sanitaires en vigueur spécialement conçues pour ce type de rassemblement. Des mesures considérées par la grande majorité des fidèles comme trop excessives, car portant atteinte à leur liberté de manifestation gestuelle, imposant des restrictions à l'égard de l'accomplissement de certains gestes, dont celui du baiser des icônes et de tout objet sacré en général (la croix, l'évangélaire, la main du prêtre), et même celui de communier à la (même) cuillère eucharistique. Le discours prescriptif des autorités sanitaires, repris et transmis par l'Église à ses membres⁴, faisait référence à une distance réglementaire qui devait être respectée entre les participants, au niveau de leur disposition dans l'espace sacré de l'église, au port obligatoire du masque par les fidèles et à l'interdiction de tout contact physique entre le prêtre célébrant et les participants laïcs. Nous essaierons de montrer que le respect et l'observance de ces mesures ont illustré une remise en question de l'autorité de ce discours et surtout de ses auteurs, en matière de prescription concernant la pratique religieuse, les autorités sanitaires

⁴ <https://basilica.ro/indrumari-bisericessti-pentru-starea-de-alerta/>, consulté le 14 mai 2020 ; <https://basilica.ro/noi-indrumari-bisericessti-care-se-aplica-din-data-de-17-iunie-2020/>, consulté le 17 juin 2020.

laïques étant accusées d'immixtion illégitime (et brutale) dans la vie religieuse des citoyens et le déroulement des offices de l'Église.

Nous avons réfléchi ailleurs sur la notion d'autorité (Dumas 2020c), inséparable de la légitimité, en étudiant deux de ses traits caractéristiques, à savoir l'infailibilité et la reconnaissance unanime, et en faisant référence à la puissance de l'être revêtu d'autorité (Kojève 2004, 57) et à la reconnaissance sociale de l'autorité (Gadamer 1960, 300-301). Dans ce travail, nous comprendrons l'autorité surtout dans l'acception (classique) d'Hannah Arendt, pour qui cette notion se traduit par une adhésion volontaire, sans contraintes ni persuasion :

« L'autorité exclut l'usage extérieur de moyens de coercition ; là où la force est employée, l'autorité proprement dite a échoué. L'autorité d'autre part est incompatible avec la persuasion qui présuppose l'égalité et opère par un processus d'argumentation. Là où on a recours à des arguments, l'autorité est laissée de côté. Face à l'ordre égalitaire de la persuasion, se tient l'ordre autoritaire qui est toujours hiérarchique. S'il faut vraiment définir l'autorité, alors ça doit être en l'opposant à la fois à la contrainte par force et à la persuasion par arguments ». (Arendt 1989).

Or, si la plupart des fidèles se sont montrés respectueux à l'égard du discours prescriptif des autorités sanitaires (et continuent de le faire), ils ne l'ont pas vraiment fait par conviction ou adhésion personnelle, mais surtout par peur de se voir interdire de nouveau la participation aux offices, comme pendant la période de l'état d'urgence sanitaire. De plus, ce discours prescriptif des autorités sanitaires a été transformé en discours normatif par les autorités ecclésiastiques et c'est pour cela qu'il a été accepté par les fidèles et mis en pratique, en vertu de leur adhésion à l'autorité de celles-ci (et à l'obéissance montrée à leur égard).

Revenons maintenant aux composantes de ce discours prescriptif, que nous comprenons comme un ensemble d'énoncés insérés dans un contexte précis d'actualisation (Charaudeau et Maingueneau 2002, 186), pandémique, à fonction de cadrage normatif de facture prescriptive du déroulement de la pratique religieuse des participants (des fidèles surtout, mais aussi des ministres) pendant les offices liturgiques et notamment durant la célébration de la Liturgie eucharistique. La première mesure prescriptive qui modifiait la participation des fidèles à la Liturgie était le port obligatoire du masque, ce qui posait problème pour l'actualisation de tous les gestes du baiser rituel, de vénération des formes de manifestation du sacré (ou, selon les mots de Mircea Eliade, des hiérophanies : Eliade, 1965), autant de formes gestuelles (orthodoxes) d'expression de la piété à l'égard des représentations du divin :

« À l'intérieur de l'église, le port du masque de protection est obligatoire pour tous les participants aux offices, à l'exception des ministres qui disent des prières, font l'homélie ou des personnes qui chantent en tant que membres du chœur »⁵.

D'ailleurs, le discours prescriptif des autorités sanitaires, repris par les sites ecclésiastiques officiels, du patriarcat ou des diocèses membres, visait justement l'interdiction explicite, par l'intermédiaire d'une énumération, de ces gestes, au niveau d'une liste exhaustive des formes d'actualisation du geste du baiser rituel. Négocié par les autorités ecclésiastiques (le Patriarche et le Saint-Synode de l'Église orthodoxe roumaine) avec le pouvoir laïque-politique (dont les autorités sanitaires étaient les porte-parole), ce discours a été légèrement adouci, dans le sens d'une atténuation de l'impérativité de l'interdiction du geste du baiser rituel, de vénération des icônes. Le syntagme « il est interdit de » a été remplacé par « on évitera de » :

« En période de pandémie, on évitera de toucher ou d'embrasser les saintes icônes et les saintes reliques, ainsi que la main des ministres du culte ; néanmoins, la piété et la vénération à l'égard des saintes icônes et des saintes reliques se montrera par une inclinaison accompagnée du signe de la croix, et le respect à l'égard de l'évêque et du prêtre se montrera par l'intermédiaire d'un geste de l'inclinaison de la tête »⁶.

Du point de vue sémantique, le verbe *éviter* a une signification prescriptive « accommodante » ; du point de vue discursif, cette atténuation lexico-sémantique s'explique par le changement de l'énonciateur, le discours des autorités sanitaires étant repris (et reformulé de la sorte) par les responsables ecclésiastiques, qui deviennent ses relayeurs. Autrement dit, ce n'est donc plus l'État qui formule des interdictions liturgiques à l'intention de ses citoyens, ce sont les chefs de l'Église qui s'adressent à leurs ouailles, aux membres laïcs et consacrés de leur troupeau, en leur demandant de respecter leurs consignes.

Cette négociation discursive a non seulement reconfiguré la manière des fidèles de se rapporter à l'autorité, mais a engendré aussi une grande liberté dans le respect de cette mesure sanitaire du port obligatoire du masque pendant les célébrations liturgiques. Le contexte socio-

⁵ <https://basilica.ro/noi-indrumari-bisericessti-care-se-aplica-din-data-de-17-iunie-2020/>, consulté le 17 juin 2020.

⁶ <https://basilica.ro/indrumari-bisericessti-pentru-starea-de-alerta/>, consulté le 15 mai 2020.

historique général, de la pandémie de Covid-19 et de sa contagiosité, a été adapté par la plupart des fidèles au contexte immédiat de leur pratique gestuelle, un contexte liturgique, inscrit dans le temps et l'espace sacrés de la Liturgie eucharistique. C'est pour cette raison qu'on a pu observer des fidèles qui portaient le masque de façon correcte (réglementée par les autorités sanitaires) pendant les célébrations liturgiques, d'autres qui ne le portaient point, le considérant inapproprié à la pratique rituelle, comme s'il empiétait sur leur intégrité religieuse et leur foi, et enfin, une troisième catégorie qui le portaient « mal », sous le nez ou sous le menton, en faisant semblant donc, de respecter la consigne de le porter. Nombreux furent (et le sont encore) ceux qui ont fait appel aux conseils de leurs pères spirituels afin de savoir comment résoudre cet épineux problème (du port du masque dans l'église, pendant la Liturgie). Ce recours au père spirituel doit être compris et interprété en termes de contrat de confiance négocié, une fois de plus, avec l'autorité. Or, dans l'Orthodoxie, le père spirituel jouit auprès des fidèles qui choisissent volontairement d'être leurs enfants spirituels d'une autorité (non seulement spirituelle) sans faille⁷. Et il se trouve que la plupart de ces pères spirituels sont des moines dont le discours va à l'encontre du port du masque. Et pourtant, il y a des exceptions remarquables et notoires... C'est le cas de l'archimandrite Ephrem, higoumène du monastère de Vatopedi au Mont Athos, qui a été interrogé par des fidèles roumains et grecs, lors de plusieurs rencontres virtuelles (synaxes) organisées avec eux en temps de pandémie, à ce sujet. Toujours en vertu de son autorité spirituelle incontestable⁸. Sa réponse a été claire et son discours catégorique : le port du masque n'empiète aucunement sur la foi ou l'âme des croyants, il n'est nullement « nuisible » au salut ou au progrès spirituel des fidèles, qui doivent le porter en faisant preuve d'humilité⁹.

⁷ Dans l'Orthodoxie, la paternité spirituelle est considérée extrêmement importante pour le progrès (spirituel) des fidèles (Špidlík 1997). Elle est différente de la relation établie entre le maître spirituel et ses disciples qui caractérise le monachisme occidental (Hervieu-Léger 2017).

⁸ Comme nous l'avons mentionné, il est l'higoumène (ou le supérieur) de l'un des plus grands monastères du Mont Athos ; or, le monachisme athonite est unanimement reconnu pour sa rigueur et son rôle de gardien de la foi et de la véritable Tradition de l'Église orthodoxe : <https://orthodoxologie.blogspot.com/2017/01/jean-claude-larchet-le-role-prophetique.html>, consulté le 3 janvier 2017.

⁹ https://www.youtube.com/watch?v=Q-zB_fsuc34&ab_channel=doxologia.ro, consulté le 17 novembre 2020.

2. Le visage masqué et l'interdiction du contact direct avec le sacré : la foi « à l'épreuve de la pandémie »

Il va de soi que pour les fidèles qui ne portaient pas de masque, l'actualisation du geste du baiser rituel des icônes, de l'évangéliste pendant l'office de l'Orthros¹⁰ qui précède la Liturgie eucharistique, ou de la main du prêtre à la fin de la célébration liturgique ne posait aucun problème ; en revanche, pour les personnes qui se sont montrées respectueuses à l'égard du discours prescriptif des autorités sanitaires, repris et relayé sous une forme normative-prescriptive par les autorités ecclésiastiques, le port du masque a engendré une multitude de variantes pragmatiques (d'exécution) (Dumas 2000) de ces gestes d'embrasser les icônes ou l'évangéliste. Accompli en tant que forme extérieure, gestuelle, de vénération des personnages saints qui y sont représentés (Mitrofanovici 1929), le baiser des icônes est l'un des gestes liturgiques les plus anciens (il est mentionné par saint Basile le Grand, par exemple : Dumas 2000, 104) et les plus caractéristiques de la pratique liturgique des fidèles orthodoxes. En temps de pandémie, nous avons pu remarquer des fidèles qui, à cause du port du masque, ne les embrassent plus, se contenant de faire des inclinaisons (ou petites métanies) devant elles, et des signes de la croix (selon les normes prescrites par le discours des responsables ecclésiastiques), de les toucher avec la tête ou avec la main, d'autres qui les embrassent avec le masque, et enfin, d'autres qui enlèvent leur masque (ou le descendent sous le menton) et les embrassent comme avant. D'une variante pragmatique d'exécution en temps normaux, investie par la piété des fidèles exécutants d'une signification d'efficacité rituelle (de contagion avec le sacré et son pouvoir de sanctification), le geste du toucher des icônes avec le front et/ou la main est devenue progressivement, en temps pandémiques, presque une norme d'actualisation de ce geste du baiser rituel de vénération des icônes. Même si, comme il est bien précisé dans le fragment de discours normatif-prescriptif des autorités ecclésiastiques cité ci-dessus, les fidèles étaient exhortés à ne pas le faire, « à l'éviter ».

Mais l'homme religieux ne peut pas être empêché d'avoir un contact direct avec le sacré. Nombreuses sont les études d'anthropologie religieuse qui insistent sur ce sujet (Dupront 1987). Lui interdire ceci équivalait en quelque sorte à lui interdire de « vivre » religieusement et

¹⁰ Office célébré en général le matin, avant le lever du soleil, avant la Liturgie eucharistique (Dumas 2020a, 266), appelé aussi office des Matines (Le Tourneau 2005, 452).

liturgiquement¹¹. Cette interdiction, corroborée à d'autres (que nous verrons par la suite), a profondément secoué, et même ébranlé la foi de beaucoup de fidèles. L'une des émissions télévisées consacrées à l'Orthodoxie et diffusée par la chaîne de télévision France 2, s'est intitulée justement de cette façon, « La foi à l'épreuve de la pandémie »¹². Son message théologique était un message de confiance dans la Providence et la miséricorde divine, sous-tendue tant par la foi des fidèles, qui devaient supporter cette épreuve avec patience et espoir (et rester forts dans leur foi), que par la certitude, prouvée à plusieurs reprises le long de l'histoire, que toute pandémie a fini par cesser.

Pour le respect et la mise en pratique du discours prescriptif-normatif des autorités sanitaires repris et transmis par l'Église, l'autorité des responsables religieux relayeurs de ce type de discours a dû être corroborée à une foi inébranlable des fidèles dans l'aide divine pour la traversée de cette période. Et cette foi les a rassurés quant à l'accomplissement de la même efficacité rituelle de leur vénération des icônes (et de l'évangélaire) à travers la substitution du geste de les embrasser (proscrit) par celui de les toucher avec le front. En effet, les autorités sanitaires faisaient référence, au niveau de leur discours prescriptif, de façon implicite (il est vrai) mais logique, à l'interdiction de toucher les icônes avec la main, cette partie du corps étant jugée responsable d'une éventuelle transmission (contagieuse) du redoutable virus. Le front était ainsi libre (puisque non mentionné de façon explicite, lexicale) d'avoir accès au contact direct avec les icônes ; les fidèles qui accomplissaient ce geste étaient animés par la foi d'être les bénéficiaires du même pouvoir sanctificateur des personnages saints qui y étaient représentés, que s'ils les avaient touchées avec leurs lèvres (par le baiser), en attirant aussi sur eux la grâce et la bénédiction divines. L'efficacité rituelle du geste était ainsi récupérée et la foi des fidèles remplaçait une partie de la manifestation gestuelle de leur piété. De plus, nombreux sont les croyants qui font la différence entre l'Orthodoxie et l'orthopraxie,

¹¹ De plus, nos observations anthropologiques nous ont prouvé que les orthodoxes ressentent ce besoin rituel presque viscéral de toucher les formes de manifestation du sacré, comme les reliques des saints ou les icônes, et de les embrasser, plus que les autres chrétiens. Nous en avons même parlé à plusieurs occasions avec des responsables religieux catholiques qui gèrent la présence de plusieurs reliques de saints dans leurs églises abbatiales situées dans un pays sécularisé et laïc comme la France ; ils caractérisaient ce besoin d'embrasser et de toucher les reliques comme une marque identitaire de la pratique de la foi par les fidèles orthodoxes.

¹² <https://www.france.tv/france-2/orthodoxie/2218791-la-foi-a-l-epreuve-de-la-pandemie.html>, consulté le 2 février 2021.

cette dernière notion étant souvent évoquée par le père André Scrima, grand théologien roumain ayant vécu la plupart de sa vie au Liban (et qui commence à être de plus en plus connu dans son pays d'origine), pour dénoncer un formalisme extérieur (dépourvu de sens spirituel) de la vie religieuse¹³.

3. Les gestes liturgiques et leur efficacité rituelle : la foi et la piété

Nous comprenons ici la notion d'efficacité rituelle comme dans l'ensemble des travaux d'anthropologie religieuse, en tant qu'effet concret de l'agir divin, de l'intervention du sacré dans la vie de l'homme croyant, religieux, ressenti par lui de façon immédiate ou après coup, à travers sa participation gestuelle à un rituel religieux (Maisonneuve 1988 ; Dumas 2000, 88) ; cette efficacité est négociée ainsi sous la forme d'un échange rituel avec le divin : la piété et la gestuelle de l'homme sont récompensées par des dons divins de guérison et de sanctification, et/ou par l'exaucement de toute sorte de vœux. À cause de sa symbolique, de ses traits rituels caractéristiques et des particularités de son déroulement, la Liturgie eucharistique est représentée par les fidèles comme l'office le plus généreux en matière d'occasions et de contextes de mise en place de cette efficacité rituelle du contact entre l'homme et le sacré. Et, comme nous l'avons précisé dans les pages mêmes de cette revue, dans ce cas bien précis, c'est d'une efficacité symbolique, de nature spirituelle et à visée eschatologique, qu'il s'agit (Dumas 2021, 9).

Les chrétiens qui attendaient avec impatience de retrouver leurs églises et d'y participer aux célébrations liturgiques se sont retrouvés ainsi dans la situation d'obéir à un discours qui les exhortait à ne plus se conduire de façon gestuelle « normale », habituelle, et de remplacer leurs gestes « traditionnels » par d'autres, de faire passer leur foi (et l'obéissance à l'égard des autorités ecclésiastiques) devant la manifestation de leur piété. Cette tension ainsi créée, entre la foi et la piété s'est avérée déchirante pour la plupart des chrétiens en général et des orthodoxes en particulier, beaucoup plus attachés aux formes

¹³ Le père André Scrima distinguait l'orthopraxie de l'Orthodoxie, en accusant son insistance sur la forme extérieure des manifestations d'une piété formelle (sans fonds et sans substance) de la foi orthodoxe. Nous avons eu, en 1996, plusieurs discussions à ce sujet, lors des rencontres hebdomadaires occasionnées par une bourse de recherche offerte par le Collège de la Nouvelle Europe (New Europe College) de Bucarest, fondé par le professeur Andrei Pleșu, auxquelles le père André Scrima participait en tant qu'invité du recteur.

extérieures d'expression de la piété que les catholiques romains, par exemple, beaucoup plus « bavards » gestuellement lors de leur pratique religieuse. Nous avons parlé ailleurs d'une distinction qui fonctionne entre la foi et le sentiment religieux (Dumas 2016, 190 ; Schmemmann 1985, 152), qui reprend une autre, identifiée par Ricœur entre la foi et la croyance (Ricœur 2013). Très attaché à la forme, aux rites et à la tradition, le sentiment religieux correspond aux « besoins spirituels » subjectifs et individuels (Schmemmann 1985, 152) de l'homme religieux, étant profondément ancré dans la piété. Si la foi est certitude et confiance, « confiance en Dieu qui sauve » et certitude de l'Invisible (Deseille 2012, 8), le sentiment religieux désigne un ensemble d'expériences religieuses personnelles (vécues donc de manière individuelle) par une personne lors de sa quête du sacré. Le petit fragment que nous avons déjà cité ci-dessus illustre, à travers quelques marques discursives, cette tension entre la foi et la piété nourrie par le sentiment religieux :

« [...] néanmoins, la piété et la vénération à l'égard des saintes icônes et des saintes reliques se montrera par une inclinaison accompagnée du signe de la croix, et le respect à l'égard de l'évêque et du prêtre se montrera par l'intermédiaire d'un geste de l'inclinaison de la tête »¹⁴.

L'adverbe de concession « néanmoins » représente une marque discursive de l'humilité de l'Église, qui a accepté de se soumettre, par obéissance et par charité, aux prescriptions des autorités laïques, pour le bien de ses fidèles ; la signification qu'il actualise de façon discursive dans ce petit fragment fait référence à la négociation du discours prescriptif des autorités sanitaires, transformé en discours normatif par les responsables ecclésiastiques, et exprime toute l'espérance de l'Église dans la foi de ses membres, qui accepteront de se conduire selon ces prescriptions, de manière gestuelle sobre et responsable, profondément confiants dans l'aide divine (qui leur donnera la force de surmonter cette épreuve, et d'attendre patiemment la fin de la pandémie), en bons chrétiens. En même temps, la signification discursive de cet adverbe comprend en puissance (selon une expression de la théologie orthodoxe : Deseille 2012, c'est-à-dire de façon virtuelle, latente) toute la gestuelle future, qui pourra être actualisée de façon traditionnelle « normale », à la fin de la pandémie.

¹⁴ <https://basilica.ro/indrumari-bisericessti-pentru-starea-de-alerta/>, consulté le 15 mai 2020.

Une autre marque discursive de cette tension entre la foi et la piété est représentée par la juxtaposition syntagmatique explicite des deux lexèmes qui les désignent, à savoir « la piété » et « la vénération », le dernier faisant référence à la foi (une foi qui suppose aussi de la piété). Le discours normatif-prescriptif des autorités religieuses proposait ainsi aux fidèles roumains des gestes de substitution des gestes canoniques d'embrasser les icônes mentionnés par les livres d'herméneutique liturgique (Larchet 2016 : 54, 350, 416) et les écrits patristiques, un peu « plus sobres », qui excluent le contact physique, avec les lèvres et/ou la main. En fait, le message de la prescription ne portait aucunement atteinte à la manifestation de la piété ou à l'exercice concret de la foi des croyants, puisque ce n'était pas le toucher en soi de l'icône (ou de l'évangéliste et/ou de la croix) qui était visé et banni, mais l'actualisation répétitive de ce même geste par plusieurs personnes, qui, selon la logique sociale (non rituelle et non liturgique), des mesures sanitaires et hygiéniques, risquait de contribuer à la propagation du virus, et d'augmenter le risque de contamination entre les participants aux offices.

L'Église a accepté de négocier avec les autorités sanitaires le respect des mesures de prévention et de limitation de la propagation de l'épidémie de Covid-19, mais dans certaines limites, qui ne portaient pas atteinte au fondement et au cœur même de sa doctrine. *Néanmoins* (pour reprendre l'adverbe concessif analysé ci-dessus), lorsque ces autorités laïques ont essayé de prescrire aux autorités ecclésiastiques des règles profanes d'administration de la communion eucharistique durant les célébrations liturgiques, il n'y a plus eu de négociation possible. En effet, étant données les particularités d'actualisation du geste de la communion des fidèles orthodoxes, qui reçoivent les deux espèces eucharistiques (le Corps et le Sang du Christ) dans une cuillère (la même) de la main du ministre célébrant (ou de l'évêque, dans le cas des liturgies pontificales : Dumas 2021), les autorités sanitaires y ont vu, toujours en vertu de leur logique non religieuse et non liturgique, une source éventuelle de propagation du virus¹⁵. C'est pour cela, qu'elles ont essayé de proscrire l'usage d'une cuillère unique, en prescrivant, entre autres, l'utilisation de

¹⁵ « La communion est donnée avec une cuillère recouverte d'or, avec laquelle le prêtre a prélevé dans le calice une parcelle du Corps du Christ imbibée de Son sang. [...] L'usage d'une cuillère à l'avantage de permettre une communion unifiée au corps et au sang du Christ, la chair et le sang n'étant pas dispersés, dans un organisme vivant, mais en symbiose. Cela permet aussi d'éviter que les fidèles communient avec des mains qui ne sont pas propres, ou fassent ensuite un usage profane de leurs mains ayant touché le corps du Christ ». (Larchet 2016, 439). Voir aussi Mitrofanovici 1929, 595-596.

plusieurs cuillères, jetables, pour chacun des communicants. À ce sujet, les responsables ecclésiastiques ont réagi, discursivement, en refusant de relayer vers leurs fidèles ce genre de discours prescriptif. Malheureusement, n'ayant pas eu beaucoup d'expérience dans ce domaine, de la « confrontation » avec l'État laïc qui s'immisçait ainsi dans ses affaires intérieures liturgiques de nature sacramentelle, l'Église orthodoxe roumaine a réagi comme elle a pu, en prenant une mesure sans précédent depuis les débuts de son existence : elle a décidé de reporter la communion des fidèles jusqu'à l'obtention d'un consensus à ce sujet avec les Églises orthodoxes sœurs (Dumas 2020b). Les laïcs pouvaient recevoir toutefois la communion, avant et après la Liturgie, en dehors du contexte rituel précis de son actualisation, de sa manifestation rituelle et sacramentaire, de manière « traditionnelle », c'est-à-dire du même calice, et dans la même cuillère, un peu en cachette. L'actualisation « normale », liturgiquement visible, du geste de la communion, accompli en tant que réponse gestuelle concrète de l'énoncé d'exhortation du ministre « Avec crainte de Dieu, foi et amour, approchez »¹⁶, s'est remise en place timidement, mais sûrement, vers la fin du mois de juin et le début du mois de juillet¹⁷.

Voyons le fragment du discours prescriptif formulé par les autorités ecclésiastiques à l'égard de cette problématique, argumenté liturgiquement, et transmis après le 15 mai 2020 aux fidèles roumains, rendus ainsi témoins des termes de cette négociation discursive (entre les deux catégories d'autorités) :

« Pour l'Église Orthodoxe universelle, il n'y a pas d'objets sacrés (consacrés) jetables, à usage unique, mais à usage perpétuel (le calice, la patène, l'astérisque et la cuillère), des objets qui sont nettoyés avant et après avoir été utilisés. Dans la pratique de l'Église Orthodoxe universelle, l'utilisation de la cuillère commune pour l'administration de la communion eucharistique n'a jamais été, ni par le passé ni pendant les deux derniers mois de pandémie, une source de contamination pour aucun fidèle orthodoxe. Par conséquent, conformément à sa tradition liturgique multiséculaire, l'Église Orthodoxe roumaine ne peut accepter, même en période de pandémie, l'utilisation d'un calice ou d'une cuillère à usage unique, pour l'administration de la communion

¹⁶ *Les Divines Liturgies de saint Jean Chrysostome, de saint Basile le Grand et la Liturgie des Dons présanctifiés selon l'usage du Mont Athos*, Monastère Saint-Antoine-Le-Grand et Monastère de Solan, 2009, p. 75.

¹⁷ Le texte officiel du communiqué ultérieur des responsables ecclésiastiques n'y fait plus allusion ou mention, se contentant seulement de prescrire, pour les ministres, une mesure explicitée de nettoyage des objets liturgiques avant et après chaque célébration liturgique : <https://basilica.ro/noi-indrumari-bisericessti-care-se-aplica-din-data-de-17-iunie-2020/>, consulté le 17 juin 2020.

aux fidèles durant la Divine Liturgie. Dans ce sens, avec l'accord de la grande majorité des membres du Saint-Synode, consultés par écrit à ce sujet le 11 mai 2020, la modalité d'administration de la communion aux fidèles pendant la Divine Liturgie, en période de pandémie, sera décidée après la date de 1 juin, en accord avec les autres Églises Orthodoxes »¹⁸.

Comme on peut le constater, le discours ne comprend pas la mention explicite du report de la communion, ou de l'interdiction de son actualisation au moment canonique précis des célébrations liturgiques. Même si elle y est annoncée de façon implicite. Autrement dit, le discours prescriptif des autorités religieuses n'est prescriptif qu'au niveau de son intentionnalité, visant à satisfaire les attentes des autorités sanitaires, laïques. Puisque, et nous l'avons déjà dit, la communion des fidèles a pu se faire en dehors du cadre liturgique visible de sa manifestation rituelle, un peu en cachette, mais exactement de la même manière qu'avant la pandémie et les restrictions sanitaires, c'est-à-dire du même calice et avec la même cuillère pour tous les fidèles qui voulaient communier.

Dans le cas précis de ce geste, la question de l'efficacité rituelle ne s'est point posée pour les fidèles fortement ancrés dans leur foi. Néanmoins, il y a eu aussi des personnes dont la foi a été ébranlée en ces temps de crise, éprouvée également par la remise en question de « l'hygiène » de la pratique traditionnelle de la communion eucharistique par le discours (hyper-médiatisé) des autorités sanitaires, et qui n'ont plus eu le courage de communier. De toute manière, cette interdiction n'a visé qu'une petite minorité de fidèles, qui avaient l'habitude de communier plus souvent, alors que la grande majorité des chrétiens orthodoxes roumains communient plutôt rarement, durant les quatre carêmes de l'année liturgiques. Pour la première catégorie de fidèles, être privés de leur nourriture essentielle, vivifiante et vitale pour leur progrès spirituel et l'expérience dès ici-bas de l'avant-goût de la vie éternelle du Royaume (Deseille 2012, 2017 ; Stăniloae 1986 ; Mitrofanovici 1929 ; Larchet 2016), cela a représenté un véritable déchirement, à cause justement de ce type d'efficacité spirituelle profonde, à visée eschatologique du geste de la communion, dont leur foi était parfaitement consciente.

¹⁸ <https://basilica.ro/indrumari-bisericessti-pentru-starea-de-alerta/>, consulté le 15 mai 2020.

4. Pour conclure : l'humilité chrétienne et l'obéissance des chrétiens en période de pandémie

Ils ont accepté d'attendre patiemment de recevoir le Corps et le Sang du Christ pendant la célébration de la Liturgie eucharistique, en obéissant aux exhortations des responsables ecclésiastiques, comme tout chrétien doit le faire. C'est toujours par obéissance (et par humilité chrétienne¹⁹) qu'ils ont accepté de porter le masque pendant le déroulement des offices liturgiques et de ne pas l'enlever pour embrasser les icônes. Une grande partie d'entre eux a même accepté de ne pas les toucher non plus avec leur main, en signe de compensation gestuelle pour l'interdiction de les embrasser. Même s'ils avaient eu du mal à comprendre pourquoi et comment la main droite (qu'ils se nettoyaient à l'entrée de l'église avec du gel hydroalcoolique, d'ailleurs, selon les consignes sanitaires en vigueur), impliquée normalement et naturellement dans l'exécution de la plupart des gestes liturgiques (Dumas 2013), était devenue subitement, une sorte de danger publique. Par conséquent, leur pratique gestuelle a été sous-tendue, durant leur participation aux célébrations liturgiques, par l'obéissance et l'humilité, et nourrie par leur foi. C'est en vertu de cette foi (et de la charité chrétienne) qu'ils ont accepté de censurer leurs formes extérieures de manifestation d'une piété propre à la gestuelle liturgique orthodoxe roumaine en général, en la rendant plus discrète (et plus sobre). En respectant les indications de nature prescriptive présentes dans le discours normatif des responsables ecclésiastiques, qui relayait le discours prescriptif des responsables sanitaires laïcs, les fidèles roumains ont fait preuve d'obéissance par rapport à l'autorité des premiers. Dans la grande majorité des cas, leur foi a pris le dessus de leur piété.

Devenus témoins de l'humilité de l'Église, qui a accepté les mesures et les restrictions sanitaires de l'État en cette période pandémique de crise, les fidèles ont agi à leur tour en faisant preuve d'humilité et d'obéissance à l'égard du seul discours normatif-prescriptif dont ils ont validé la légitimité, celui de « leurs » autorités, les seules reconnues de la sorte, les autorités religieuses, ecclésiastiques.

¹⁹ Humilité doublée de la charité, afin de ne pas mettre en danger la santé des autres fidèles-participants comme eux, aux offices de l'Église.

Bibliographie

- ARENDDT, Hannah. 1989 [1972]. *La crise de la culture. Huit exercices de pensée politique*, traduit de l'anglais par un collectif de traducteurs. Paris : Gallimard.
- CHARAUDEAU, P., MAINGUENEAU, D. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- DESEILLE, Placide, archimandrite. 2012. *Certitude de l'Invisible. Éléments de doctrine chrétienne selon la tradition de l'Église orthodoxe*. Monastère Saint-Antoine-Le-Grand, Monastère de Solan.
- DESEILLE, Placide, archimandrite. 2017. *La Couronne bénie de l'année chrétienne. Homélie pour l'année liturgique*, volume I. Monastère Saint-Antoine-Le-Grand.
- DUMAS, Felicia. 2000. *Gest și expresie în liturghia ortodoxă. Studiu semiologic*, prefată de prof. dr. Maria Carpov. Iași: Institutul European.
- DUMAS, Felicia. 2013. « Au service de Dieu : la main de l'homme qui consacre et sanctifie dans l'Orthodoxie ». *Revue des lettres et de Traduction*, no15/2013 : 185-201. Kaslik : Presses de l'Université Saint-Esprit de Kaslik.
- DUMAS, Felicia. 2016. « Retransmissions numériques de la Divine Liturgie et le confort du croire ». *Religiologiques*, no 33 : 181-208. Université du Québec à Montréal, Montréal.
- DUMAS, Felicia. 2020a. *Dicționar bilingv de termeni creștin-ortodocși româno-francez, francez-român*, ediția a doua revizuită și îmbogățită. Iași: Editura Doxologia.
- DUMAS, Felicia. 2020b. « Crise du langage liturgique pendant la pandémie de Covid-19 ». *Interstudia*, no 28/2020 : 15-26. *Crise du langage, langages de la crise. Représentations discursives*, Bacău, editura Alma Mater.
- DUMAS, Felicia. 2020c. « Autorité et notoriété d'une traduction. Quelques réflexions sur la traduction française du *Psautier* par le père archimandrite Placide Deseille ». *Receptarea Sfintei Scripturi: între filologie, hermeneutică și traductologie. Lucrările Simpozionului internațional „Explorări în tradiția biblică românească și europeană”, ediția a IX-a, Iași, 9-11 mai 2019*, Eugen Munteanu (coord.), A. Catană-Spenchiu, Ana Maria Gînsac, M. Moruz, M. Ungureanu (editori), 67-79. Iași: Editura Universității „Alexandru Ioan Cuza”.
- DUMAS, Felicia. 2021. « L'évêque célébrant et l'efficacité liturgique de sa parole ». *Argumentum*, volume 19, issue 1/2021 : 7-23. Iași : Editura Fundației Academice Axis.
- DUPRONT, Alphonse. 1987. *Du Sacré. Croisades et pèlerinages. Images et langages*. Paris : Gallimard.
- ELIADE, Mircea. 1965. *Le Sacré et le Profane*. Paris: Gallimard.

- GADAMER, Hans-Georg. 1996 [1960]. *Vérité et méthode*, traduction d'Étienne Sacre, revue et complétée par Pierre Fruchon, Jean Grondin et Gilbert Merlio. Paris : Le Seuil.
- HERVIEU-LÉGER, Danièle. 2017. *Le temps des moines. Clôture et hospitalité*. Paris: PUF.
- KOJÈVE, Alexandre. 2004. *La notion de l'autorité*. Paris : Gallimard.
- LARCHET, Jean-Claude. 2016. *La Vie liturgique*. Paris : Cerf.
- LARCHET, Jean-Claude. 2021. *Petite théologie pour les temps de pandémie*. Genève : Syrtès.
- LE TOURNEAU, Dominique. 2005. *Les mots du christianisme. Catholicisme, orthodoxie, protestantisme*. Paris : Fayard.
- MAISONNEUVE, Jean. 1988. *Les Rituels*. Paris : PUF.
- MITROFANOVICI, Vasile. 1929. *Liturgica Bisericei Ortodoxe. Cursuri universitare*, prelucrate, completate și editate de prof. dr. Theodor Tarnavski. Cernăuți : Editura Consiliului Eparhial Ortodox Român din Bucovina.
- RICŒUR, Paul. 2013. « Croyance », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], Paris, Encyclopædia Universalis France : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/croyance/5-croyance-et-foi>.
- SCHMEMANN, Alexandre. 1985. *L'Eucharistie, Sacrement du royaume*, traduit par Constantin Andronikof. Paris : O.E.I.L./YMCA Press.
- ȘPIDLIK, T.. 1997. *Spiritualitatea Răsăritului creștin. 1. Manual sistematic*, traducere și prezentare: diacon Ioan I. Ică jr.. Sibiu: Deisis.
- STĂNILOAE, Dumitru, preot profesor. 1986. *Spiritualitate și comuniune în Liturgia ortodoxă*. Craiova : Mitropolia Olteniei.